

L'association



Parmi les nombreux objectifs de l'association nous pouvons citer :

- ✓ Le soutien et le développement d'une agriculture paysanne de proximité et écologiquement saine.
- ✓ La création d'une relation équitable entre producteurs et consommateurs.
- ✓ Favoriser l'accès à une alimentation de qualité biologique.



Les paysans

Romuald BOTTE et Christophe THURIES sont les paysans partenaires de l'AMAP des Weppes. Romuald cultive, depuis 2007, des légumes sur un terrain à Hantay et Christophe s'installe en maraîchage sur le terrain voisin en 2014.

Les fermes de Romuald et Christophe sont labélisées AB et également Nature&Progrès afin de garantir aux AMAPiens une plus grande cohérence dans les modes de production et le partenariat.



Les paniers

Les AMAPiens peuvent opter pour un panier dimensionné pour 3 à 4 personnes ou un demi-panier, en fonction de leurs besoins.

Exemple de panier

- 1 botte d'oignons verts
- 1 bouquet de persil
- 1 bouquet de basilic
- 2 au choix courgettes et/ou concombres
- 500 g de betteraves rouges
- 500 g de navets
- 1,3 kg d'épinards



Les distributions

Une fois par semaine les AMAPiens organisent la distribution des légumes aux adresses suivantes :

Sur le terrain

(Le vendredi 18h à 19h30)

22, rue Roger Salengro - 59456 HANTAY

Cour de la MRES

(Le mardi de 18h à 19h30)

23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMAP*

des Weppes



Association
pour le **Maintien**
d'une **Agriculture**
Paysanne

www.amapdesweppes.fr



Qu'est ce qu'une AMAP ?

Il s'agit d'une association qui met en œuvre un partenariat entre un groupe de consommateurs (Les AMAPiens) et un ou des producteur(s) paysan(s).



Les points forts :

- ✓ Production et distribution respectueuses de l'environnement.
- ✓ Développement des liens de solidarité avec le(s) paysan(s).
- ✓ Amélioration de la biodiversité.
- ✓ Lutte contre les gaz à effet de serre et la production de déchets d'emballage.
- ✓ Relocalisation de l'économie.



Comment ça fonctionne ?

AMAPiens

Les membres de l'association

■ Décident de la production

Lors d'une réunion en fin d'année, les choix de culture pour la saison suivante sont, après propositions de Romuald et de Christophe, faits collectivement par l'ensemble des AMAPiens et par les paysans.

■ Pré-financent la production des légumes

Les AMAPiens paient leur part de récolte pour la totalité de la saison (1 an) à la signature du contrat avec l'un des paysans Christophe ou Romuald.

■ Organisent les distributions de légumes

Les AMAPiens s'engagent à participer à la distribution une à deux fois dans l'année. Ils s'inscrivent sur le tableau qui est à disposition lors des distributions hebdomadaires.

■ Participent à la vie des fermes

Au cours de l'année les paysans proposent aux AMAPiens de les aider pour les ateliers désherbage, récolte, ou bricolage sur les terrains.

AMAPiens & paysans

Partagent les risques et bénéfices naturels liés à l'activité maraîchère (aléas climatiques, ravageurs, ...)

Paysans

Christophe THURIES et Romuald BOTTE

■ Produisent en toute transparence

La production est diversifiée (Légumes, œufs ou fruits), de grande qualité (variétés anciennes, pas d'OGM, pas d'hybrides) et régie par les principes de l'agriculture paysanne et biologique.

Ils assurent une parfaite transparence sur les coûts de production et les méthodes de travail .

■ Ouvrent leur ferme aux AMAPiens

Romuald, Christophe et l'association organisent des activités (désherbage, récolte, plantation...) plusieurs fois dans l'année. Ces journées sur les terrains permettent d'accueillir les AMAPiens et de les investir dans la vie des fermes.

■ Livrent les récoltes

Les paysans redistribuent aux AMAPiens la totalité de la production des terrains.

Signent un contrat d'une durée d'un an, définissant les modalités de partage des récoltes, les modalités de distribution et de paiement, les engagements réciproques de l'AMAPien et des paysans.